



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
d'Eure-et-Loir**

Service de la Gestion des Risques, de l'Eau

et de la Biodiversité

Bureau Assainissement

AUTRE n ° DDT-SGREB-BA 2022-09/1

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ D'ORIENTATION DE
L'ORGANISME UNIQUE IRRIGATION BEAUCE 28**

signé par

Jean-Michel GOUACHE, PRÉSIDENT DE L'ORGANISME UNIQUE IRRIGATION BEAUCE 28

le 14 septembre 2022

Délibération du Comité d'Orientation de l'Organisme Unique Irrigation Beauce 28

Mission de service public (AP DDT-SGREB-BA 2022-03/1 du 15 avril 2022).

Budget réalisé 2021 :

	Dépenses	Recettes
Animation (154 jours)	104 412 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	2 640 €	
Animation Régionale	962 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	7 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		18 788 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		101 024 €
Reprise sur provisions (*)		5 202 €
TOTAL	125 014 €	125 014 €

(*) Provision constituée en 2019 puis reprise les années suivantes.

Budget modificatif 2022 :

	Dépenses	Recettes
Animation (142 jours)	96 276 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	16 061 €	
Animation Régionale	1 500 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	7 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		17 324 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		111 812 €
Reprise sur provisions (*)		1 701 €
TOTAL	130 837 €	130 837 €

Montant de la redevance annuelle = part forfaitaire + part variable :

Part fixe : 25 € par exploitation (50% pour les limitrophes)
Part variable 2021 : 0.58 euros/ 1 000 m3 de volume demandé
Part variable 2022 : 0.66 euros/ 1 000 m3 de volume demandé
Part variable 2023 : 0.70 euros/ 1 000 m3 de volume demandé

Budget prévisionnel 2023 :

	Dépenses	Recettes
Animation (142 jours)	103 234 €	
Participation outil de gestion national GESTEA	16 061 €	
Animation Régionale	1 500 €	
Frais (courriers, photocopies, ...)	9 000 €	
Participation au conseil pour une meilleure maîtrise de l'irrigation	10 000 €	
Participation de la Chambre d'agriculture		17 324 €
Appel de cotisation auprès des irrigants		117 132 €
Reprise sur provisions (*)		5 339 €
TOTAL	139 795 €	139 795 €

Membres présents ou représentés : 7 (Quorum = 6) ; Votes : Pour : 7 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix.

A Chartres le 14 septembre 2022,

Le Président, Jean-Michel GOUACHE.

